

La campagne d'inscription 2022-23 pour la bourse de collège se termine le 20 octobre 22.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des informations ci-dessous afin de formuler une demande si vous le souhaitez.

ETAPE 1 :

- grâce au simulateur ci dessous, vérifiez si vous avez droit aux bourses

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F984>

- ou consulter le barème des bourses (**annexe 1**)

ETAPE 2 :

Si vous avez droit aux bourses, vous avez le choix entre 2 procédures:

- Procédure en ligne (cf. **annexe 2**) en vous connectant sur

<https://teleservices.education.gouv.fr/>

Pour cette procédure vous avez besoin de vos identifiants EduConnect ou FranceConnect.

Pour les procédures papier : imprimez et complétez le formulaire (en **annexe 3**) ou retirez le formulaire au service de gestion du collège. Ce dossier doit être accompagné par les documents suivants :

- Votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 (et celui de votre concubin.e, le cas échéant)
- Un RIB à votre nom
- Votre dernière attestation de paiement de la CAF

ATTENTION: Tout dossier incomplet ou transmis après la date officielle de fin de campagne (20 octobre 2022) sera rejeté.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le service de gestion au 05.61.30.50.90 ou par mail au 0311581a.intendance@ac-toulouse.fr